



COMMUNIQUÉ

Une aire protégée valorisant la connectivité écologique et la culture des Premières Nations nécessaire autour du Parc national de la Mauricie

Saint-Mathieu-du-Parc, le lundi 13 février 2023 – L'organisme Aire protégée de Saint-Mathieu-du-Parc et la Coop Nitaskinan font valoir aujourd'hui l'importance de protéger les territoires limitrophes au sud du Parc national de la Mauricie, dans le cadre des consultations de la Table ronde du ministre Steven Guilbeault sur Parcs Canada, qui prennent fin ce jour. Ce territoire offre en effet un lieu de rassemblement afin de valoriser la culture des Premières Nations ainsi qu'une opportunité de connectivité écologique.

« Pour permettre aux espèces fauniques de circuler plus librement sur le territoire forestier de la Mauricie, il importe notamment de cesser son fractionnement et de rétablir des corridors naturels », indique le directeur d'Aire protégée de Saint-Mathieu-du-Parc, M. Éric Proulx. « Quand les animaux sortent des limites du Parc national de la Mauricie et se retrouvent sur les terres publiques québécoises, rien ne leur indique qu'ils franchissent une telle frontière », illustre M. Proulx. « D'où la nécessité de protéger leurs espaces de circulation ».

De son côté, Coop Nitaskinan souhaite animer ces lieux afin d'amener la population de la Mauricie à découvrir et à apprendre du savoir-faire des Premières Nations. On y retrouve des forêts et des habitats de qualité pour maintes espèces fauniques dont la tortue de bois, le pioui de l'Est et les chauves-souris argentées. « Des partenariats doivent être créés pour rendre accessible et mettre en valeur ce territoire en prenant assise sur sa biodiversité, la culture et les savoir-faire autochtones », souligne Mme Karine Awashish, co-fondatrice de la coopérative.

Depuis trois ans, Parcs Canada et le Parc national de la Mauricie ont entrepris des [travaux](#) « afin d'identifier de manière collective les enjeux liés à la conservation des écosystèmes forestiers et aquatiques ainsi que les milieux humides, et ce, au-delà des frontières du parc ». Le gouvernement du Canada a d'ailleurs lancé un [programme](#) à cet effet l'an dernier. « Il est maintenant temps de passer à l'action en matière de [connectivité écologique](#) au Parc national de la Mauricie », affirme M. Proulx. « Nos organisations tendent la main au Parc pour travailler ensemble sur cet important enjeu territorial. »

Pour plus de renseignements à propos du projet Aire protégée de Saint-Mathieu-du-Parc, consultez son site <https://aireprotegeesmdp.ca>, et sa page Facebook, <https://bit.ly/3Rc9pnb>. Pour des informations sur la Coop Nitaskinan, consultez le site <https://coopnitaskinan.com/>.

(30)

Sources et demandes d'entrevues :

André Lortie, relations de presse, Aire protégée de Saint-Mathieu-du-Parc
514-655-2112, andrelortie5@gmail.com

Karine Awashish, Coop Nitaskinan
819-537-6913, info@coopnitaskinan.com